








# Procédure file

| Informations de base   |                |
|--|----------------|
| INI - Procédure d'initiative   | 2020/2128(INI) |
| Procédure terminée   |                |
| Recommandation au Conseil concernant les 75e et 76e sessions de l'Assemblée générale des Nations unies                         |                |
| Sujet<br>6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales:<br>ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD |                |

| Acteurs principaux |   |  |                    |
|--------------------|---|--|--------------------|
| Parlement européen | Commission au fond                              | Rapporteur(e)  | Date de nomination |
|                    | <b>AFET</b> <a href="#">Affaires étrangères</a> |  <a href="#">RODRÍGUEZ RAMOS</a><br><a href="#">María Soraya</a><br>Rapporteur(e) fictif/fictive | 04/05/2020         |
|                    |   |  <a href="#">LEXMANN Miriam</a>   |                    |
|                    |   |  <a href="#">SANTOS Isabel</a>   |                    |
|                    |   |  <a href="#">YENBOU Salima</a>   |                    |
|                    |   |  <a href="#">KANKO Assita</a>  |                    |
|                    |   |  <a href="#">KOULOGLOU Stelios</a>   |                    |

| Événements clés |  |   |        |
|-----------------|--|---|--------|
| 17/09/2020      | Annonce en plénière de la saisine de la commission |   |        |
| 10/05/2021      | Vote en commission                                 |   |        |
| 26/05/2021      | Dépôt du rapport de la commission                  | <a href="#">A9-0173/2021</a>  |        |
| 08/06/2021      | Débat en plénière                                  |  |        |
| 08/06/2021      | Fin de la procédure au Parlement                   |   |        |
| 09/06/2021      | Décision du Parlement                              | <a href="#">T9-0278/2021</a>  | Résumé |

| Informations techniques                |                               |
|--|-------------------------------|
| Référence de procédure                 | 2020/2128(INI)                |
| Type de procédure                      | INI - Procédure d'initiative  |
| Base juridique                         | Règlement du Parlement EP 118 |
| Autre base juridique                   | Règlement du Parlement EP 159 |
| Etape de la procédure                  | Procédure terminée            |
| Dossier de la commission parlementaire | AFET/9/03596                  |

| Portail de documentation                        |  |                              |            |    |        |
|---|--|------------------------------|------------|----|--------|
| Projet de rapport de la commission              |  | <a href="#">PE658.932</a>    | 15/10/2020 | EP |        |
| Amendements déposés en commission               |  | <a href="#">PE660.365</a>    | 26/11/2020 | EP |        |
| Rapport déposé de la commission, lecture unique |  | <a href="#">A9-0173/2021</a> | 26/05/2021 | EP |        |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique       |  | <a href="#">T9-0278/2021</a> | 08/06/2021 | EP | Résumé |

## Recommandation au Conseil concernant les 75e et 76e sessions de l'Assemblée générale des Nations unies

Le Parlement européen a adopté par 477 voix pour, 89 contre et 127 abstentions, une recommandation à l'intention du Conseil concernant les 75e et 76e sessions de l'Assemblée générale des Nations unies.

L'ONU célèbre cette année son 75e anniversaire. Les Nations unies se sont révélées être une enceinte universelle fondamentale pour la recherche d'un consensus international sur la paix et la sécurité, le développement durable et le respect des droits de l'homme et du droit international.

### Soutien au multilatéralisme

Le Parlement a recommandé au Conseil de poursuivre son soutien à un multilatéralisme effectif et, en particulier, aux Nations unies en tant qu'enceinte indispensable pour la recherche de solutions multilatérales aux défis mondiaux, pour la sensibilisation et le dialogue politiques et pour la recherche de consensus dans l'ensemble de la communauté internationale.

Réaffirmant que l'Union et ses États membres partagent les valeurs et les principes de la charte des Nations unies et que l'Union se fonde sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, le Parlement estime que le Conseil devrait agir en faveur de l'intégration de ces valeurs et droits dans tous les domaines d'action et de programmation des Nations unies.

Les députés ont demandé au Conseil de continuer à enrichir sa palette d'outils de diplomatie en accordant une attention particulière à la paix, à la sécurité internationale et à la stabilité à long terme, à la diplomatie climatique, à la diplomatie culturelle, aux droits humains, à la légalité des genres, à une mondialisation équitable et à la capacité de rechercher le dialogue et le consensus politiques.

Le Conseil est invité à :

- saisir l'occasion du changement de présidence aux États-Unis et tendre la main aux États-Unis en ce qui concerne les questions politiques et d'intérêt commun ainsi qu'à maintenir une capacité de dialogue et de partenariat afin de reconstruire la relation transatlantique et la coopération au sein du système des Nations unies pour l'avenir;

- poursuivre ses efforts pour permettre à l'Union de s'exprimer d'une seule voix au sein des Nations unies et à rendre la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union plus efficace moyennant le recours au vote à la majorité qualifiée en son sein afin de renforcer la coopération sur des questions d'intérêt stratégique pour l'Union et de mieux refléter ses valeurs fondamentales.

### Maîtrise des armements

Le Parlement a recommandé au Conseil de soutenir tous les efforts déployés pour remettre la maîtrise des armements et le désarmement à l'ordre du jour international. Il a appelé à l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant pour interdire l'exportation et la vente d'armes et de technologies de cybersurveillance pour commettre des crimes de guerre et/ou pour réprimer les dissidences en interne.

Le Parlement a encouragé le Conseil à ouvrir à l'ouverture de négociations internationales portant sur un instrument juridiquement contraignant qui interdirait les systèmes d'armes létales autonomes sans contrôle humain rigoureux. Il a recommandé au Conseil d'exhorter les principales puissances nucléaires à s'abstenir de se retirer du régime de contrôle des armes et à faire avancer les négociations sur le contrôle des armes nucléaires. Il a par ailleurs recommandé d'inviter les États-Unis et la Russie à établir une confiance mutuelle afin de rouvrir le dialogue sur les moyens de nouer une nouvelle relation de maîtrise des armements.

### Réforme de l'ONU

Le Conseil est invité à soutenir le secrétaire général des Nations unies dans ses efforts pour faire progresser le programme de réformes au sein de son institution et pour renforcer la capacité de celle-ci à favoriser le développement durable, à promouvoir la paix et la sécurité et à

rationaliser son système de gestion interne pour une ONU efficace, transparente, financièrement viable et responsable.

Le Parlement souligne que les principaux progrès dans le processus de réforme des Nations unies ont été réalisés dans le domaine administratif, tandis que d'importantes réformes politiques restent en suspens, et devraient inclure l'adoption de mesures concrètes pour accélérer l'alignement du système de développement sur le programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les députés sont davis que l'Union et ses États membres devraient trouver un large consensus pour réformer le Conseil de sécurité (CSNU), notamment par la création d'un siège permanent pour l'Union européenne en sus des sièges existants déjà occupés par des États membres, l'imposition d'une limite à l'utilisation du droit de veto, notamment dans le cas de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, et une modification de la composition du CSNU afin qu'elle reflète davantage le monde d'aujourd'hui.

Déplorant le fait que des régimes autoritaires continuent à se servir du Conseil des droits de l'homme pour justifier leurs abus, le Parlement a souligné l'importance de promouvoir une réforme du Conseil des droits de l'homme qui puisse garantir un véritable engagement de tous les États membres en faveur de la promotion efficace et impartiale des droits de l'homme.

Le Parlement a demandé de continuer à renforcer le rôle de la Cour pénale internationale (CPI) et du système de justice pénale internationale afin de promouvoir l'établissement des responsabilités, de mettre fin à l'impunité et de fournir à la CPI un soutien diplomatique, politique et financier solide. L'engagement de l'Union à lutter contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes, les professionnels des médias devrait être renforcé.

#### Lutte contre le terrorisme et prévention des conflits

Le Parlement a réaffirmé sa condamnation catégorique du terrorisme ainsi que son plein soutien aux mesures qui visent à vaincre et à éradiquer les organisations terroristes, notamment l'EIIL/Daech, qui font peser une menace évidente sur la sécurité régionale et internationale. Le Conseil devrait œuvrer, aux côtés de l'Assemblée générale des Nations unies, à la lutte contre le financement du terrorisme et à l'élaboration de mécanismes visant à identifier les terroristes et les organisations terroristes et à renforcer les mécanismes de gel des avoirs dans le monde entier.

La résolution a souligné l'importance d'un effort concerté de l'Union européenne, des Nations unies et de l'Union africaine en vue de renforcer les capacités de l'Union africaine en matière de prévention des crises, de gestion des crises et de résolution des conflits sur le continent africain.

#### Vaccins

Le Parlement a soutenu l'appel lancé par le secrétaire général des Nations unies en faveur d'un vaccin contre la COVID-19 abordable et accessible, et qui soit considéré comme un bien public mondial. Il a demandé une enquête impartiale, transparente et indépendante sur la propagation du virus et la gestion de la pandémie de COVID-19. Il s'est prononcé en faveur d'une réforme de l'OMS afin de créer un consortium international contre le virus destiné à garantir à l'ensemble des pays l'accès aux vaccins contre la COVID-19 ainsi qu'aux futurs vaccins, et leur distribution équitable.

Enfin, le Parlement a encouragé le Conseil à jouer un rôle moteur et ambitieux dans la préparation de la 26e conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP26).